

Valle di Rustinu

# U Riscamunincu

Publication semestrielle de la commune de Valle di Rustinu



## L'édito du maire

*Mes chers administrés,*

*Comme vous avez pu le constater cette année, notre adhésion forcée à l'intercommunalité n'aura épargné, financièrement, aucun de nous.*

*Dans une période difficile pour tous (chômage, précarité, baisse des retraites...), les redevances et les taxes se sont envolées, laissant présager, pour l'avenir des périodes difficiles pour nos petites communes.*

*Force est de constater qu'au sein de cette institution, on cantonne les petites communes à un rôle d'observateur sur les décisions prises.*

*Avec d'autres Maires, nous avons décidé d'adresser à Monsieur le Préfet de Haute Corse notre démission du mandat de délégué communautaire.*

*La bataille que nous engageons avec les services de l'Etat et l'équipe dirigeante de la communauté des communes de la Vallée du Golo sera difficile, mais pas inutile pour l'avenir de notre commune.*

*Gardons l'espoir que la nouvelle année qui arrive exauce tout nos vœux.*

*Associé à l'ensemble du Conseil Municipal et aux agents communaux je vous adresse à tous mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, de joie et de réussite pour cette nouvelle année.*

*Pierre Pietri*

DIRECTEUR  
DE LA  
PUBLICATION

Monsieur le Maire:

Pierre Pietri

20235 Valle di Rostino

Tél/Fax: 04 95 38 70 54

adresse@mail:

mairie-vallediostino@wanadoo.fr

La rédaction du  
RISCAMUNINCU



Pierre Pietri

Sylvain Polifroni

Joseph Ferrandi

Jean Pierre Mannoni

Claude Le Goff

Célia Bastide

Site Web de la commune

[www.vallediostino.com](http://www.vallediostino.com)

**Pace è salute à tutti  
per 2015**



**Hameau de Terlaghja**



Début des travaux en régie de pose de clôtures autour du hameau de Casa-Pitti en prévision de l'installation d'un passage canadien.

Demandes adressées à ADAL 2B et Département (Sapeurs forestiers) pour travaux de mise en protection incendie des hameaux de Grate et de Valle.

Réparation en régie du linteau de la porte d'entrée de la chapelle de San Silvestru à Grate.

Pose en régie de portails agricoles (4) et de fabrication bois (3), suite pose de clôtures à Valle, en prévision de l'installation d'un passage canadien en 2015.

Signature d'une convention le 17 novembre avec le SDIS et l'Université de Corte (Mme Ferrat) pour la réalisation du Plan Communal de Sécurité (PCS).

### Travaux réalisés pendant le 2ème semestre 2014

- Rénovation du restaurant communal avec lancement de l'appel d'offre à la location (DSP. Délégation de service public).

### Projets 2015

- Installation de passages canadiens à l'entrée des hameaux de Grate et de Casa-Pitti (réalisation 1er trimestre 2015).
- Installation de défibrillateurs avec formation à l'utilisation, dans les hameaux de Valle, Grate, Terlaghja et Casa-Pitti.
- Réhabilitation du moulin « I Verdi » avec le Gal Centre Corse.
- Installation d'un passage canadien à l'entrée de Valle (DETR 2015)
- Réfection de la toiture du lavoir de Casa-Pitti.
- Réfection du dallage de la placette devant la chapelle de l'Anuziazzone à Casa-Pitti.
- Réalisation d'une fontaine à Valle.
- Acquisition d'une fraise à neige pour le hameau de Grate
- Réfection de la toiture du bâtiment de l'ancienne mairie avec pose de gouttières.
- Réparation du système d'encrage de la cloche de la chapelle de Casa-Pitti.
- Remise en état de l'installation électrique dans la chapelle de l'Immaculée Conception à Valle.
- Eclairage par leds de la façade principale et du clocher de l'église San Michele (en cours)



### Passages canadiens à Grate et Casa-Pitti

Après celui de Terlaghja, seront installés, en début d'année, les passages canadiens à l'entrée des hameaux de Grate et Casa-Pitti. Ces deux hameaux seront ainsi à l'abri de pénétrations de bovins et pourront être fleuris.

### Place de la Cuntrada à Grate

Les travaux de réaménagement de la place de la Cuntrada dans le bas du hameau de Grate débiteront courant printemps 2015.

A ce sujet, une présentation du projet aux habitants du hameau se tiendra en début d'année sur le site.

### Construction de 3 maisons individuelles

Les travaux ont débutés courant juillet, sous maîtrise d'œuvre du cabinet d'architectes Guerrini-Girard. Les délais de livraison clés



Villa C

en main sont de 15 mois. D'une superficie de 98 m<sup>2</sup> avec terrain de 800 à 1000 m<sup>2</sup> par habitation, elles permettront, pour un loyer de 514,00 € mensuel (prix base 2014), l'installation de nouvelles familles. Les personnes intéressées devront adresser leur demande à la mairie.



Villa A

### Etudes et travaux en cours



- Démarrage en juillet de la construction des 3 villas à usage locatif au lieu dit « Chioso a Favalle », à Valle.
- Dossier de procédures administratives et techniques pour la protection des captages d'alimentation en eau potable (non réalisées). **Valle**: Sources U Pianu et de Trisani, **Grate**: Sources de Novacchiali et Piana Gradinca, **Terlaghja**: Source de Lattuga, **Via Nova**: Source de Via Nova.
- Etude d'avant projet pour la mise en conformité des infrastructures d'eau potable suite au schéma directeur (réfection de la distribution d'eau potable de **Grate** et construction d'un réservoir de 50 000 litres à **Via Nova**.
- Elaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

### Rénovation du restaurant communal

Après appel d'offre et attribution des différents marchés par lots, les travaux de rénovation du restaurant communal qui ont débuté début octobre 2014 se sont terminés au début de l'année 2015. Un appel d'offre de type DSP (Délégation de service public) est en cours d'élaboration pour la location ( Bar, restaurant, épicerie de dépannage et point multi média).



### Eclairage public

Contact à été pris avec le Syndicat Intercommunal d'Electrification et de l'éclairage Public (SIEEP), pour la réalisation d'une étude technique et financière, afin de procéder à l'installation de dispositifs à leds sur l'éclairage public du hameau de Grate.

# Actualités

## Fête religieuse de Casa-Pitti

C'est le dimanche 3 Août que la fête religieuse du hameau de Casa-Pitti a été célébrée par l'abbé Mondoloni dans la petite chapelle de l'Anunziata.

Cet office, suivi par les villageois et de nombreuses personnes venues des autres hameaux de notre commune, s'est terminé par la traditionnelle procession, accompagnée de prières, dans les rues du village.

A cette occasion, un apéritif dînatoire, organisé par les villageois, sur la place de Casanova, a clôturé cette belle fête.

## Apéritif dînatoire de la Municipalité

C'est le 16 Août, après la célébration de la Saint Roch et de Sainte Marie, par l'Abbé Mondoloni, qu'a eu lieu l'apéritif dînatoire offert par la Municipalité.



A cette occasion une exposition a été organisée dans la salle du restaurant communal sur la guerre 14/18 et surtout sur les poilus de notre commune (voir article de **Claude Polifroni** sur ce sujet page 5).

Nos administrés se sont retrouvés nombreux autour d'une table pour le verre de l'amitié ; un hommage a été rendu à nos poilus.

Merci à tous de votre présence.

## Soirée chants polyphoniques à San Michele

C'est le jeudi 14 août à 21 heures que le groupe « **SUMENTE** » a donné un récital de chants polyphoniques et sacrés dans notre église de San Michele. Pendant plus de deux heures ils nous ont ravis par leurs voix exceptionnelles et des chants magnifiques. Un grand merci à ce groupe que nous espérons revoir dans notre commune l'année prochaine.

## Fête de la Saint Roch le 16 Août

Comme chaque année a été célébrée la Saint Roch et Sainte Marie dans l'église de San Michele. Après l'office et la bénédiction des petits pains, la procession, menée par l'Abbé Mondoloni s'est déroulée, comme à l'accoutumée, autour de l'église. Nombreuses les personnes venues, cette année, pour participer à cette fête.



## La Sécu dans notre commune

C'est à l'initiative de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de Haute Corse et de l'Association des maires de ce même Département, qu'une convention a officialisé, fin décembre, un partenariat permettant de mettre en place dans les communes intéressées, un service de formation aux employés de mairie ou secrétaires, pour aider les administrés à remplir correctement leurs dossiers de sécurité sociale.

Un logiciel sera également mis à disposition qui permettra de fluidifier le flux des dossiers, sans que les intéressés aient besoin de se déplacer à Bastia.

Trente communes, dont la nôtre, ont répondu favorablement à cette mesure.

Ce service sera disponible dans notre commune courant du mois de février, après signature d'une convention entre la Municipalité et la CPAM, signature qui devrait intervenir au début de l'année 2015.

## Commémoration de la Grande Guerre et hommage à nos morts

En hommage aux hommes de la commune qui ont donné leur vie lors de la grande guerre (14/18), une gerbe a été déposée le 11 novembre au pied du monument aux morts situé sur la place de l'église San Michele.



## Arbre de Noël



Cette année c'est à Via Nova, au restaurant « *l'Espace* » tenu par la famille **Bruschini**, que la Municipalité avait organisé, le dimanche 21 décembre, la fête de Noël, tant attendue par tous les enfants de la commune.

C'est à 11h, avec une formule « Brunch » qu'ont été accueillis nos jeunes enfants et leurs parents. Ils ont reçu des cadeaux des mains du Père Noël, venu spécialement du Pôle Nord pour cette occasion.

Les anciens, quant à eux, ont reçu un panier de Noël rempli des spécialités de notre île de Beauté.

Une très belle journée qui a ravi l'ensemble des convives et en particuliers nos plus jeunes.



Photos Rongiconi Pascale

## Réouverture prochaine du lieu de vie « I Scontrì »

Après avoir obtenu en juin de cette année l'agrément des services de la DISS, le lieu de vie « *I Scontrì* », situé sur notre commune, à l'entrée du hameau de Valle, va très prochainement rouvrir.

Cette structure d'accueil, dirigée par **Jacquie** et **Stéphane Mathieu**, pourra accueillir, dans ses murs, cinq à sept adolescents en difficulté, en provenance des différents départements de la Corse et de la France métropolitaine.

Ces jeunes gens, bien souvent en rupture sociale, seront encadrés par des éducateurs qui auront pour mission de leur redonner une nouvelle chance d'intégration.

## Réunion publique annuelle

La première réunion publique de la nouvelle mandature s'est tenue le samedi 9 Août à 18 h dans la salle du conseil municipal de notre mairie.

Comme les deux années précédentes, peu de monde à cette réunion. Seulement sept personnes étaient présentes mais le débat entre l'ensemble des participants et le conseil municipal a été intéressant et constructif. Dommage que la gestion et l'avenir de notre commune intéresse si peu ou pas la majorité de nos administrés.

La Municipalité s'interroge sur l'opportunité de maintenir à l'avenir cette réunion publique !!!

## Journée du Patrimoine 2014 (Mannoni Jean pierre)

D'importance nationale, les journées du patrimoine se sont déroulées sur la commune de Valle di Rustinu en septembre dernier. Au programme, une quinzaine de visiteurs ont arpenté un sentier du patrimoine qui a été commenté par l'animateur du CPIE Corte Centre Corse « a Rinascità » MANNONI Jean-Pierre. La visite a débuté avec l'architecture des habitations du hameau de Grate, les gravures Protohistoriques, l'ancienne châtaigneraie abandonnée, les sites historiques : *u Furtinu* qui était un poste de surveillance lors de la bataille de Ponte-Novu le 9 mai 1769, une ancienne chapelle consacrée à San Silvestru du 10<sup>ème</sup> siècle, une tour pisane appelée *u Castellu a a Scolca* datée du 12<sup>ème</sup> siècle et un moulin encore en fonction au 18<sup>ème</sup> siècle. Pour finir cette balade dans le temps, les visiteurs ont pu découvrir un lavoir encore en fonction dans les années 60.



Le groupe à la fontaine de Grate

## Journée mycologique

C'est le dimanche 26 octobre que s'est déroulée, sur notre commune, la journée dédiée à la mycologie. Comme tous les ans celle-ci, organisée par l'association des Pièves de Haute Corse, a rassemblé un nombre important de participants. La matinée a commencé par la cueillette de champignons, toutes espèces confondues, puis les spécialistes et intervenants de l'association ont présenté les différents spécimens récoltés.



De nouveau un grand merci à cette association et en particulier à **Ange Raffalli** organisateur de cette belle journée.



**NOS POILUS** (Claude Polifroni)

*La vie est perdue contre la mort, mais la mémoire gagne dans son combat contre le néant. (Tzvetan Zodorov, philosophe et historien français né en 1939)*

*Valle di Rustinu s'est souvenu de ses enfants partis s'anéantir dans l'enfer de 14-18.*

Le 16 août 2014, à l'occasion du centième anniversaire du début de cette guerre, que l'on espérait ultime, une exposition fut organisée dans la salle du restaurant communal.

Bâtie autour de tableaux présentant les principaux champs de bataille où tombèrent certains des hommes du village, de documentation fournie (à souligner le travail énorme de recherche effectué par **Ours-Jean Caporossi**), de nombreux objets d'époque, de projections de films et de vidéos, cette manifestation attira beaucoup de personnes, désireuses d'en savoir plus sur les terribles conditions de vie (et de mort pour beaucoup d'entre eux) de leurs aînés mobilisés.

Les questions, les demandes de précisions furent nombreuses, pertinentes et l'intérêt suscité grand. En témoignent les appréciations laissées par les visiteurs sur le livre d'or.

« *Merci pour ce travail de mémoire instructif et émouvant* », « *Un gros travail de mémoire. Merci pour les 41 morts de Valle et tous les oubliés de la Grande Guerre* », « *Ghjè un bellu umaggiu à tutti sti corsi morti luntanu di a so terra* »... etc...

Une suite sera certainement donnée, plus orientée documentation et recherche cette fois-ci, et se déroulant sur un laps de temps plus long.

Mais d'ores et déjà, nous pouvons vous annoncer pour l'été 2015 une exposition photographique montée par **Angéline Lourdaux-César**, consacrée aux portraits des anciens de notre village. Un autre travail de mémoire indispensable.

Exposition mise sur pied, sous l'égide de la municipalité, principalement par **Michèle Bernardi, Jean Brignole, Ours-Jean Caporossi, Angéline Lourdaux-César, et Claude Polifroni**.  
Crédit photos : **Angéline Lourdaux-César**

**Santa Maria de Rescamone**

Une réunion regroupant **la DRAC** (Direction régionale des affaires culturelles), **la CTC** (Collectivité Territoriale de Corse), les associations « **La Fagec et Piève di Rustinu** » et **la Municipalité**, s'est déroulée le 7 juillet dans les locaux de la mairie.

Cette première rencontre avait pour objet de faire un point sur les différents projets réalisables sur ce site.

Dans un premier temps, la DRAC s'est engagée à faire établir un diagnostic de la situation, et cela, avant la fin du 1er semestre 2015.

La phase suivante sera de sélectionner un architecte du Patrimoine pour établir un projet global (mission complète de maîtrise d'œuvre). Suivra ensuite la réalisation complète ou en partie du projet, selon les choix arrêtés.

**Réquisition de la Réserve Communale de Sécurité Civile**

A la demande du CODIS et du SDIS notre Réserve Communale de Sécurité Civile créée en 2013, a participé de nouveau, cet été, au dispositif de surveillance incendie sur notre commune.

C'est au col de **Serna**, que nos guetteurs se sont installés par fort vent, lors des journées des 15 et 16 juillet, 15 et 21 août et le 14 octobre de 11h00 à 17h00.

Merci à **Pierre François, Jean Pascal, Alain, Claude, Jean Pierre, Pierre, Jean Pierre et Jonathan**.

**Pas d'incendie cet été sur notre commune**

Le temps pluvieux qui a sévi cet été sur la Corse et en particulier sur notre commune, n'a pas été favorable aux départs de feu.





## Une deuxième centenaire fêtée cette année sur notre commune

Il y a 100 ans, à Valle naissait **Prudence Ursule Petreschi (Susule) née Rongigoni**. Pour célébrer dignement cet événement la municipalité avait organisé une fête, le dimanche 14 décembre, dans l'établissement « le Grill », dirigé par **Céline** sa petite fille et **Jean André** son arrière petit fils.

Notre commune avait déjà eu la joie cette année de fêter les 100 ans d' **Angèle Mattei née Moracchini**.

Un après midi exceptionnel pour **Ursule** entourée de **Marie Jeanne** sa fille, de **Céline, Muriel et Francine** ses petites filles, de **Jean André et Andréa** ses arrières petits enfants.



### Peines en cette fin d'année 2014

*C'est avec une grande tristesse que nous avons accompagné dans sa dernière demeure, le mercredi 31 Décembre Prudence Ursule Pétreschi née Rongiconi de Valle. Sincères condoléances à l'ensemble de la famille.*

### Repas de l'Amicale des Corses du Continent à Valle

Récemment, a eu lieu le traditionnel rendez-vous des Corses d'Aix en Provence. Cette année, c'est à Valle di Rostino que



son Président, **Pierre-Paul Calendini**, originaire de notre commune, a organisé cette rencontre. Après un excellent repas au « Grill », restaurant tenu par **Céline et Jean André**, les membres de l'amicale ont découvert, à l'occasion d'une visite guidée par **Jean Pierre Mannoni**, le site remarquable de Santa Maria di Rescamone.

### Mathieu LUZI à l'honneur (Pierre Pietri)

C'est avec une grande surprise que j'ai découvert **Mathieu Luzi** dans un autre registre que celui de la plaisanterie et de la dérision et pu apprécier une autre facette de ses talents.

Surpris de découvrir que son nom figurait sur une affiche annonçant un concert de musique et chants traditionnels en l'église Sainte Croix de la citadelle, je me procurai, ne pouvant y assister, une partie de l'enregistrement de ce récital.

De l'avis de l'assistance, venue nombreuse écouter **Anais Gaggeri** chanteuse lyrique et **Mathieu**, s'accompagnant selon les chants, d'une guitare baroque ou de la cetera, ce fut une magnifique soirée.

**Mathieu**, c'est pour quand dans ta commune?



Mathieu LUZI et Anais GAGGERI lors du récital

### Championnat du monde de Ball Trapp

Comme annoncé dans le précédent numéro du « Riscamunincu », le « Valle di Rostino Shooting Club » était représenté par **Dominique et Florent Trojani**, lors du Championnat du Monde, qui s'est déroulé à Lonato en Italie le 23 et 24 août.

Les deux licenciés du club sous les couleurs de notre commune se sont affrontés aux 650 concurrents en provenance de tous les pays du monde.

Une compétition très difficile, où nos deux représentants se sont classés dans les 200 premières places.

Un placement honorable pour une première participation.

Félicitations à **Dominique et Florent**, ainsi qu' à **Bernard Sarpoulet** le Président du Club.

### Pas de répit pour les incendiaires

Le dimanche 12 octobre, aux environs de 15 heures, un incendie d'origine criminel s'est déclaré sur notre commune, parcourant une superficie de plus de 3 hectares.

Celui-ci a nécessité l'intervention de deux Canadair, deux Tracker, ainsi que de moyens terrestres importants.

Si pendant l'été notre commune a été épargnée, les incendiaires sévissent maintenant à n'importe quelle période de l'année. AVA U FOCU BASTA !!!!!



Un canadair en cours de largage sur le CD 615

### Vandalisme à CASA-PITTI

C'est courant août que la famille Ferrandi a découvert que l'habitation appartenant à Alain Ferrandi, située en contrebas du hameau de Casa-Pitti, avait été vandalisée : inscriptions sur les murs, dégradations du mobilier, denrées renversées dans toutes les pièces etc....

La gendarmerie de Ponte-Leccia aidée des services de la police scientifique, a effectué les premières constatations (empreintes, ADN sur trace de sang).

Une plainte a été déposée par le propriétaire et c'est la gendarmerie de Ponte-Leccia qui est en charge de l'enquête que les amis d'Alain, les habitants de la commune ainsi que Municipalité souhaiteraient voir aboutir rapidement.

La Municipalité condamne cet acte odieux, ignoble et gratuit et tient à apporter son soutien à Alain ainsi qu'à sa famille..

### Fête à Casa-Pitti pour les 400 ans de la maison Ferrandi

C'est à l'initiative de Marie Odile (Marion) Ferrandi, que c'est déroulée le samedi 13 septembre une fête pour les 400 ans (1614-2014) de la bâtisse où elle vient régulièrement se ressourcer.

Après l'office religieux célébré par l'Abbé Mondoloni dans la petite chapelle de l'Annuziazione, les nombreux invités étaient conviés à un repas. Une très belle journée qui se termina très tard.

Un grand merci à Marion et aux personnes qui l'ont aidée à réaliser cette belle fête (Sylvie, Pierre, André, Toussaint et Michel).



Le repas sur la place de Casa\_Pitti au pied de la maison Ferrandi

### Visite du Sous Préfet sur notre commune

C'est à la demande de la Municipalité que Mr Schuffenecker, Sous Préfet de l'arrondissement de Corte, s'est rendu sur notre commune, le mercredi 5 novembre à 15h 00. Reçu par le Maire et une partie du conseil municipal dans la salle du conseil municipal, pour une séance de travail qui prévoyait, à l'ordre du jour de cette visite:

- les travaux de rénovation du restaurant communal et en particulier les procédures légales de l'appel d'offre de mise en exploitation par délégation de service public (DSP).

- la présentation des projets pour les années 2015 et 2016 (dossiers de demande de subventions DETR), à savoir « passage canadien de Valle et réfection de l'enrobé du chemin communal de Casa-Pitti ».

- la visite guidée du chantier de construction en cours des 3 villas à usage locatif, financées en partie par l'Etat par l'intermédiaire de la DETR.

DETR: Dotation d'Equipement des territoires ruraux.

### Journées portes ouvertes et inauguration des nouvelles installations au VDR SHOOTING CLUB de Valle

Le 22 et 23 novembre se sont déroulées les journées « Portes ouvertes » organisées par le VDR Shooting club et son Président Bernard Sarpoulet. A cette occasion a été inaugurée la nouvelle fosse, version compétition, installée dernièrement sur le pas de tir, en présence de nombreux tireurs, d'une partie du Conseil Municipal et de Michel Carregua plusieurs fois champion du monde de cette discipline. Vin d'honneur et restauration ont clôturé ces deux belles journées.



Michel Carregua en action de tir



Les nouvelles installations

## Actualités (suite)

### Note sur la Régie autonome des ordures ménagères de la Communauté des Communes de la vallée du Golo et sur l'intercommunalité.

*Intervention d'Antoine Simonpieri, maire de Saliceto, représentant les communes de Aïti, Bisinchi, Carticasi, Gavignano, Lano, Saliceto, San Lorenzo et Valle di Rostino, le 23 octobre 2014, lors de la venue du Sous Préfet au siège de la CCVG à Ponte-Leccia.*

La Communauté des Communes de la Vallée du Golo a été créée le 1er janvier 2014 et comporte les 18 communes de Aïti, Asco, Bisinchi, Cambia, Canavaggia, Carticasi, Castello di Rostino, Castifao, Castinetta, Erone, Gavignano, Lano, Moltifao, Rusio, Saliceto, San Lorenzo et Valle di Rostino, pour une population de **3548 h (INSEE)**.

Pour l'instant, seule la compétence « élimination des déchets ménagers et assimilés » est mise en œuvre depuis le 1er janvier 2014. Le choix de recouvrer les **OM** par une redevance nous a obligés à mettre en place une Régie de recettes autonomes. Auparavant, cette gestion était assurée par deux **SIVU** (Casaluna et Caccia) et par les communes elles-mêmes.

La mise en place de cette Régie telle que proposée par la **CCVG** rencontre de sérieux problèmes.

- Son efficacité et son efficience ne sont prouvées: le budget de la régie est de **676 576,30 €** pour **2 535** usagers soit un coût moyen par foyers de **267,00 €**, largement supérieur à celui utilisé par les services en place auparavant.

- L'égalité entre les usagers n'est pas assurée. Bien qu'une répartition en 3 zones ait été faite, le montant des redevances ne suit pas la différence du service rendu: **120,00 €** pour **60** ramassages/an pour la zone **1** et **140,00 €** pour **184** ramassages/an pour la zone **3**.

- Le financement est assuré par une redevance et, comme la loi le permet pour une période de 4 ans, par un transfert de **81%** du budget général de la **CCVG** vers le budget des **OM**, soit **94,60 %** du produit des quatre taxes. Qu'arrivera-t-il du montant de la redevance dans quatre ans quant le transfert ne sera plus permis ?

- La « mutualisation » des moyens dus à l'intercommunalité profite à certaines communes au détriment des petites communes. Par exemple, le personnel qui était chargé du ramassage des **OM** dans les grandes communes émargeait au budget communal: aujourd'hui ils ont été transférés au budget de la Régie, et c'est donc l'ensemble des communes qui supporte le coût de ces personnels.

- Enfin, tout le monde s'accorde sur la nécessité du tri sélectif, le **SIVU** de Casaluna le pratiquant depuis plusieurs années avec un succès suffisant. Cependant, les propositions faites pour étendre le tri sélectif ne semblent pas avoir pris en compte les réalités géographiques et sociales des communes, ni évalué les conséquences budgétaires de ces propositions. Un approfondissement de l'étude s'impose basé entre autres sur une participation des élus et des usagers, qui conduira à un réexamen profond des propositions.

En conclusion, l'organisation de la collecte et du traitement des ordures ménagères tel que proposé par la **CCVG** mérite une profonde refonte qui assure l'égalité des usagers (en particuliers des communes de montagne) et tienne compte des expériences passées et propose des objectifs ambitieux. Il faut reconnaître aussi que le processus de définition de l'actuelle régie, s'il a respecté les procédures administratives, a souffert d'un manque de transparence, de communication et de participation.

Au-delà de ces considérations la **CCVG** n'a plus de marge de manœuvre pour mettre en place d'autres compétences sauf à assommer fiscalement les populations des petites communes.

### **L'intercommunalité face à la population**

Pour la population et les usagers des **OM**, la création de la **CCVG** a conduit à deux augmentations:

- augmentation en 2014 des taxes foncières (+ **3,42 %**) et d'habitation (+ **5,43 %**) entre autres;

- augmentation des redevances des **OM** avec, par exemple une augmentation de **50 %** pour les anciens usagers du **SIVU** de Casaluna. (**33 %** pour les usagers de Valle di Rostino);

Sans qu'il n'y ait pour autant aucune amélioration des services proposés.

Pour la population des villages qui n'était pas au départ très enthousiaste à la création de l'intercommunalité, le pire scénario se réalise: la création de la **CCVG** n'a conduit qu'à une augmentation des taxes sans que rien ne vienne améliorer la vie quotidienne de la population des villages et sans aucune amélioration des services rendus. Et le sentiment que Morosaglia et les autres grosses communes profitent de l'intercommunalité au détriment des petites communes.

Tout en reconnaissant une certaine cohérence au regroupement des communes tel qu'il est aujourd'hui, on peut se demander si la composition hétérogène de l'actuelle **CCVG** est la plus efficace pour mutualiser les services, diminuer leurs coûts et renforcer le développement des communes. L'exemple de la gestion actuelle du traitement des ordures ménagères n'est pas concluant, pour dire le moins. Cette situation désastreuse est-elle la conséquence d'une gestion hasardeuse, ou est-ce le résultat plus profond de l'hétérogénéité des communes ?

Enfin, les autorités préfectorales doivent reconnaître que de laisser faire de telles pratiques sans réagir, ne contribue pas à appuyer la réforme de l'intercommunalité voulue par le Gouvernement. Cela ne peut qu'augmenter le rejet de l'intercommunalité de la part des populations.

Devant cet état de fait, les responsables de ces communes ont pris la décision d'utiliser toutes les solutions qui leur permettront de défendre les populations de leurs communes.

**Légendes:** INSEE: Institut National de la Statistique et des études Economiques. OM: Ordures ménagères. CCVG: Communauté des Communes de la Vallée du Golo. SIVU: Syndicat intercommunal à vocation unique.

### CCVG. Conférence de presse

A l'initiative des communes de *Aïti, Bisinchi, Carticasi, Gavignano, Lano, Saliceto, San Lorenzo et Valle di Rostino*, une conférence de presse s'est tenue le mercredi 19 novembre à la mairie de Saliceto.

Celle-ci avait pour objet de faire connaître à nos administrés, par l'intermédiaire des médias, les incidences financières engendrées par cette nouvelle institution et en particulier l'inégalité des usagés, selon que l'on soit d'une grande ou d'une petite commune (voir article dans Corse Matin du 25 novembre).



Les maires de Haïti, Saliceto, San Lorenzo, Lano, et de Valle di Rostino, lors de la conférence de presse à la mairie de Saliceto.

### CCVG. Réunion publique à San Lorenzo

C'est le dimanche 30 novembre à 15h, dans la salle des fêtes de la Municipalité de San Lorenzo, que s'est tenue une réunion publique sur l'intercommunalité, à l'initiative des communes de *Aïti, Bisinchi, Carticasi, Gavignano, Lano, Saliceto, San Lorenzo et Valle di Rostino*.

Nombreux étaient les administrés présents dans la salle, venus des différentes communes intéressées, débattre avec leurs élus sur la situation de l'intercommunalité. (voir article du Corse-Matin du 2 décembre)

Le projet d'une association ou d'un collectif pour la défense des intérêts des usagers a germé dans l'assemblée. Celle-ci pourrait voir le jour très prochainement.



À la tribune s'étaient rassemblés : Gilles Pasqualini (Gavignano), Pierre Leschi (Lano), Pierre Pietri (Valle di Rostino), Antoine Simonpietri (Saliceto), Jean Renucci (Carticasi), Gérard Orsoni (Aïti), Jérôme Negroni (San Lorenzo) et Paul-Antoine Paolantoni (Bisinchi). (Photos Jeannot Filippi)

### Plan Communal de Sécurité (PCS)

A l'initiative de la Municipalité, plusieurs réunions de travail se sont déroulées en mairie, en présence du SDIS, du centre de secours de Ponte-Leccia, de l'université de Corte et d'une partie du conseil Municipal.

Celles-ci avaient pour objet l'élaboration du Plan Communal de Sécurité (PCS). Ce document, qui liste la totalité des risques (Incendies, inondations, tempêtes etc..) et les procédures adaptées à chaque risque, deviendra obligatoire en 2016 pour toutes les communes.

Ce dossier à la charge des Conseillers Municipaux *Angeli François* et *Puccetti José*, nous sera restitué en Juin 2015 pour une mise en application le trimestre suivant.

### Démissions du Maire (titulaire) et du 1er Adjoint (suppléant) du mandat de délégués communautaires à la Communauté des Communes de la Vallée du Golo.

Refusant d'être cantonnés dans un rôle d'observateur impuissant aux décisions prises au sein de cette institution, nous avons décidé, mon suppléant et moi-même, avec l'appui de l'ensemble du conseil municipal, de démissionner du mandat de délégué communautaire.

Comme les délégués des communes de *Aïti, Carticasi, Lano, Saliceto et San Lorenzo*, nous avons adressé, le 26 novembre dernier, un courrier au Préfet de la Haute Corse, lui faisant part de notre décision de démissionner de notre mandat.

**PS:** La commune de *Bisinchi* ayant déjà demandé son départ.

### Elaboration de la carte communale (Pierre Pietri)

En application de la loi « Alur », sur les règles d'urbanisme, qui donne, à compter de Mars 2017, la compétence à la CCVG d'élaborer la carte communale pour les communes qui n'en sont pas dotées, nous avons décidé, le Conseil Municipal et moi-même, d'engager rapidement, avec les services de l'Etat (Sous Préfecture et DDTM), l'élaboration de ce document, et cela dans un souci de maîtriser le contenu de celui-ci.

Très prochainement se tiendra dans les locaux de la Mairie, sous la direction du Sous Préfet de Corte, une première prise de contact, à laquelle participeront les services de la DDTM et la Municipalité.

**CCVG:** Communauté des Communes de la Vallée du Golo. **DDTM:** Direction Départementale des Territoires et de la Mer

### Joies en cette fin d'année 2014



- Naissance en novembre de *Hugo* dans la famille *Pianelli (Famille Suzzoni)* de Valle. Félicitations aux parents et grands parents.

- En septembre a été célébré le baptême de *Ghjuanni* dans la famille *Moracchini* de Terlaghja. Félicitations aux parents *Jean* et *Emmanuelle*, ainsi qu'aux grands parents *Charles* et *Marie Paule*.

**Rappel à Messieurs les Présidents d'Associations**

Pour le budget 2015, les Présidents des différentes Associations devront **impérativement** adresser une demande de subvention à la Mairie pour que celle-ci soit inscrite au budget prévisionnel et soumise au vote du conseil municipal.

Ces demandes devront parvenir à la Mairie au plus tard le **15 Février 2015**.

**« Plus aucune demande ne sera prise en considération une fois cette date passée. »**

**CIMETIERE**

Nous rappelons à nos administrés que les installations du nouveau cimetière sont mises à leur disposition depuis février 2012.

Pour plus de renseignements, prendre contact avec la Mairie

**Communauté des communes de la vallée du Golo**

Depuis le 1er janvier 2014, c'est la Communauté des Communes de la Vallée du Golo, dont nous faisons partie, qui a en charge le ramassage des ordures ménagères, des encombrants et du verre.

**Rappel aux usagers des bacs à ordures**

Le ramassage se faisant à l'aide d'un camion benne à ordures, spécialement conçu à cet effet, nous vous informons que les sacs, mis à disposition précédemment par la commune, ont été supprimés.

De ce fait, pour l'hygiène des containers et par respect pour l'agent de la Communauté des Communes en charge de la collecte des ordures ménagères, nous vous prions de bien vouloir déposer vos déchets dans des sacs poubelles et non en vrac dans les bacs.

De plus, dans le cadre du tri sélectif, les bouteilles et contenants en VERRE doivent être déposés dans les containers à VERRE, en vue de leur collecte, dissociée de celle des ordures ménagères.

Merci de votre compréhension

L'ADMR « U Rustinu » vous propose ses services d'aide et de soutien à la personne, de repassage, de garde d'enfants à domicile et de télé alarme.

Contactez les au **04 95 48 43 30** ou **06 14 21 15 20**

**Numéros utiles**

**Pompiers Ponte-leccia: 18**

**Gendarmerie Ponte-leccia: 04 95 47 61 17**

**SAMU: 15**

**Hôpital Corte: 04 95 65 11 22**

**Hôpital Bastia: 04 95 59 11 11**

**Centre Antipoison: 04 91 75 25 25**

**INFOS EDF**

Contact pour le dépannage de vos installations, le signalement d'un incident, une coupure d'alimentation. **Centre d'appel dépannage électricité (CAD) 24 heures sur 24, 7 jours sur 7: 09 72 67 50 20** (tarif communication locale)

**Municipalité: Numéros utiles**

**Secrétariat Mairie: 04 95 38 70 54**

**Gestion de l'eau potable**

**Guidicelli André: 06 78 61 66 56**

**Ambrosi Jean: 07 77 06 73 87**

**Gestion de la voirie**

**Guidicelli André: 06 78 61 66 56**

**Puccetti José: 06 76 10 67 78**

**Responsable Réserve Communale**

**Angeli François: 06 89 93 51 80**

**Délégué Patrimoine**

**Mannoni Jean Pierre: 06 73 89 45 38**

**Station d'Épuration de Valle**

Afin de garantir le bon fonctionnement de la micro station d'épuration située à Valle, il est demandé aux utilisateurs (habitations raccordées à cette station), de ne plus jeter de déchets non biodégradables ou produits dangereux non compatibles, à savoir:

- **Déchets non biodégradables:** restes de repas, graisses, huiles de friture, coques-tiges, tampons et serviettes hygiéniques....

- **Produits dangereux:** résidus de peinture, médicaments périmés, solvants, huiles de vidange, mazout, pesticides ou autres produits chimiques...

**MERCI de respecter ces consignes**

**Rappel sur le débroussaillage**

La Municipalité rappelle à ses administrés que le débroussaillage autour des habitations est une précaution élémentaire et nécessaire pour se prémunir des incendies.

C'est une obligation réglementaire définie par le code forestier, à laquelle chaque citoyen concerné doit se soumettre. Celui-ci doit être réalisé et terminé chaque année avant le **30 Juin** ( article L 321-5-3 du code forestier).

**Délégués hameaux****Valle**

**Puccetti José: 06 76 10 67 78**

**Grate**

**Bernardi Michèle: 06 24 47 09 84**

**Terlaghja**

**Guidicelli André: 06 78 61 66 56**

**Casa-Pitti**

**Pietri Pierre: 06 11 51 75 57**

**Campo Rosso et Via Nova**

**Ambrosi Jean: 07 77 06 73 87**

**Interdiction d'emploi du feu**

La Préfecture rappelle que l'emploi du feu, et notamment les écobuages, est strictement interdit sur l'ensemble du département de la Corse du **30 Juin au 30 Septembre 2015 inclus**.

Le non respect de cette interdiction engage la responsabilité civile et pénale de son auteur.

## Le Sanglier ( article de Wikipédia)

Le sanglier (*Sus scrofa*) est un mammifère omnivore, forestier, proche du porc. Le genre *Sus* appartient à la famille des Suidés, dans l'ordre des cétartiodactyles. Sa femelle se nomme la « *laie* », les petits sont des « *marcassins* », les jeunes sont parfois appelés « *bêtes rousses* » et les mâles adultes des « *solitaires* ». Cette espèce abondamment chassée est aussi considérée comme une espèce-ingénieur, capable de développer des stratégies d'adaptation à la pression de chasse, ce qui lui confère parfois un caractère envahissant.

À l'origine, le mot sanglier vient du latin *singularis*, ce qui veut dire « singulier » dans le sens « unique, isolé, solitaire », parce que hormis les deux premières années de vie, le mâle vit seul.

L'avant-train est puissant, le cou massif. La tête (*hure*) a une forme globalement conique. Les flancs sont comprimés. Le pelage est constitué de longs *jarres* très rêches (les soies) ainsi que d'un épais *duvet*. Les adultes sont de couleur gris-brun uniforme, foncé en général ; les plus jeunes ont un pelage formé de bandes rousses et crèmes horizontales. Les oreilles (les écoutes) triangulaires sont toujours dressées. Les canines sont particulièrement développées. Celles de la mâchoire supérieure, les *grès*, se recourbent vers le haut durant la croissance. La taille des mâles est plus importante que celle des femelles. En outre, les sujets présents dans le sud de l'Eurasie sont plus petits que ceux du nord et de l'est, en accord avec la règle de Bergmann.

Le cochon domestique, une sous-espèce (*Sus scrofa domesticus*), possède **38** chromosomes. Le sanglier européen n'en détient que **36**, à la suite d'une fusion ancestrale. Leur descendance commune, appelée *cochonglier* ou *sanglochon*, (*racone en Corse*), est fertile. Les hybrides de première génération possèdent **37** chromosomes. Ensuite ils peuvent avoir **36**, **37** ou **38** chromosomes. L'hybridation est fréquente dans les régions d'élevage de cochons en plein air ou bien lorsque la population sauvage a été reconstituée par des femelles de cochons domestiques saillies par un sanglier mâle. Le sanglier corse est génétiquement très proche du cochon domestique.

Le sanglier a été introduit par l'homme hors de son aire naturelle de répartition, en Amérique du Nord où il a parfois été croisé avec diverses souches de cochons. Ceci complexifie encore sa génétique, mais aussi sa dénomination commerciale légale. En Amérique du Nord, où il n'existe normalement pas dans la nature, certaines étiquettes commerciales qualifient sa viande de « sanglier sauvage », alors qu'il est élevé et introduit.

Le sanglier est essentiellement nocturne (une évolution peut-être due à la présence de l'homme). Il est plutôt sédentaire et apparemment attaché à son territoire quand il est entouré d'obstacles mais dans un milieu qui lui convient, il peut parcourir plusieurs dizaines de kilomètres dans la nuit et son aire vitale peut atteindre de 100 hectares à plus d'1 000 ha. Il sélectionne ses habitats selon la saison, l'heure du jour ou de la nuit et ses besoins alimentaires.

Les compagnies de sangliers sont constituées d'une ou plusieurs *laies* suivies de leur progéniture. Les *ragots* (sangliers de 2 à 4 ans) ferment la marche lors des déplacements, mais sont remplacés par des mâles plus âgés en période de rut. Les cortèges sont souvent bruyants, non seulement par le bruit lourd des pas, mais aussi par les grognements, cris, soufflements et autres reniflements. Cependant, les sangliers savent se montrer discrets et silencieux s'ils se sentent menacés.

Le sanglier, omnivore et volontiers fouisseur, consomme de très nombreuses parties d'un grand nombre de végétaux (tubercules, rhizomes fruits dont les glands et les noix, céréales, etc.), des champignons (dont champignons à fructification souterraine tels que truffe ou truffe du cerf), de nombreux animaux (vers, mollusques, insectes et leurs larves, petits mammifères, lissamphibiens, oiseaux et autres sauropsides) morts ou vivants. S'il est affamé, il est réputé pouvoir occasionnellement s'attaquer à un animal plus grand, mourant, voire à une brebis en bonne santé, en particulier lors de la mise-bas. Il se montre volontiers nécrophage.



## Appel aux lecteurs

À l'occasion de la parution en Juillet prochain du journal communal n° 10 « U Riscamunincu », un appel est de nouveau lancé à tous ceux qui souhaitent participer à la rédaction d'articles.

Leurs propositions devront parvenir à la Mairie avant le **15 Mai 2015**.

« Soyez nombreux »



### Communiqué de la Communauté des Communes de la Vallée du Golo

#### Ramassage des ordures ménagères

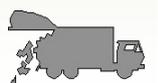
De Septembre à Juin, 1 fois par semaine (le mardi) et en Juillet et Août, 2 fois par semaine (le mardi et le vendredi).

#### Ramassage des encombrants

La dépose des objets encombrants devra se faire la veille de chaque ramassage.

De Septembre à fin Mai: 1 fois par trimestre (jour à définir par la CCVG).

De Juin à fin Août : 1 fois par mois (jour à définir par la CCVG).



## **Libre opinion : La CCVG... ou Comment Condamner les Villages aux Galères !**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la commune de Valle di Rustinu, entre autres, fait partie de la Communauté de Communes de la Vallée du Golu (la CCVG pour les initiés).

Ainsi, après l'Etat, la Région, le Département, le Canton et la Commune, voici l'Intercommunalité, la CCVG donc, avec ses 18 communes, ses 3500 habitants, son président, ses 6 vice-présidents, ses 33 délégués... et son avalanche d'augmentation des impôts locaux ! Il va sans dire que les populations des communes concernées n'ont jamais été consultées ou informées sur le but (ça sert à quoi ?), les avantages (y en aurait-il donc ?) ou les inconvénients (ça, il y en a !) de cette nouvelle structure.

Evidemment, qui dit nouvelle structure dit nouveaux impôts (il faut bien déjà en financer le fonctionnement). Et la note est salée ! Que l'on en juge, avec un exemple pris sur la commune de Valle di Rustinu: Taxe des Ordures Ménagères : +33% (de 90 à 120 euros), Taxe Foncière : +13,71% (de 124 à 148 euros dont 17 dus à la CCVG), Taxe d'Habitation : +17,38% (de 318 à 387 euros dont 57 dus à la CCVG), soit, au total, une augmentation de 19,55% des impôts locaux, uniquement due à la CCVG, sur un an, alors que salaires et pensions sont bloqués depuis 2013 !

On nous explique (dans la Presse) que ces augmentations sont surtout dues à la nouvelle politique concernant le ramassage et le traitement des ordures ménagères... Ah bon ? Aucun changement positif notable n'a pourtant été remarqué dans nos villages, bien au contraire: inégalité entre villages dans la fréquence de ramassage à TOM égale, plus d'enlèvement d'encombrants effectué par la CCVG alors que cela était effectué auparavant par la commune, plus de sacs de protection interne des conteneurs (bonjour l'hygiène !)...

De plus, il paraîtrait même que le pire, en matière d'augmentation, resterait à venir ! Ce qui est gênant, c'est que ces augmentations, décidées semble-t-il (et jusqu'à preuve du contraire) par les trois « grosses » entités de l'Intercommunalité (lesquelles détiennent à elles seules la majorité absolue en nombre de délégués... et comme au royaume des aveugles les borgnes sont rois...), sont surtout subies par les habitants des petites communes, à savoir celles qui ne peuvent rien apporter à la CCVG (sinon les impôts de leurs administrés) puisqu'elles ne possèdent rien, et à qui la CCVG n'apportera rien, puisque, et cela paraît inéluctable, elles sont condamnées à disparaître à plus ou moins longue (courte ?) échéance.

Pour terminer, il serait donc fortement « souhaitable » que les élus et responsables concernés mettent en place une communication digne de ce nom, et expliquent et argumentent, en espérant qu'ils le puissent, le bien-fondé de la création de la CCVG et ses objectifs, considérant que leurs électeurs ne sont pas que des contribuables passifs, qu'ils sont capables de réfléchir (et d'agir, pourquoi-pas), et l'initiative locale du maire de San Lurenu d'organiser une réunion d'information le 30 novembre va dans ce sens (voir Corse-Matin du 14/11).

On n'est certes plus au XIV<sup>ème</sup> siècle et il n'y a plus de Sambucucciu d'Alandu pour prendre la tête d'une révolte anti-féodale, on n'en est heureusement plus là, mais allez donc savoir ce qui peut se passer quand « u troppu stroppia » !

**Orsu Ghjuvanni Caporossi, Valle di Rustinu.**

### **TEMPI FA INNU A NOSTRA COMUNA**

L'équipe de rédaction du journal communal « U Riscamunincu » tient à s'excuser auprès de nos lecteurs et surtout auprès d'**Alexandre Filiberti** son auteur, pour la suppression exceptionnelle dans ce numéro de l'article « **Tempi fa innu a nosta comuna** ». La riche actualité de ce semestre ne nous a pas permis d'intégrer un passage tiré du texte « **Le temps des châtaignes dans le Rustinu** ».



## **Mairie de VALLE DI ROSTINO**

Réception du public de 14 heures à 17 heures:

Etat Civil, Affaires d'administration générale, Elections: mardi et jeudi

Consultation du cadastre : vendredi

Permanence des Elus (Maire ou 1er et 2eme Adjoint) : vendredi

En cas d'urgence, vous pouvez joindre Monsieur le Maire au 06 11 51 75 57 ,

le Premier adjoint au 06 78 61 66 56, ou le Deuxième adjoint au 06 24 47 09 84.

**20235 VALLE DI ROSTINO Téléphone : 04 95 38 70 54 Télécopie : 04 95 38 70 54**

